

LEUR DOSSIER SE CHARGE

**LES TÉMOIGNAGES AJOUTENT
CHAQUE JOUR DU NOUVEAU
SUR LE COMPTE DES PERSON-
NAGES QUI SUBISSENT LEUR
PROCÈS, A LA SUITE DE LA
DERNIÈRE GRÈVE.**

Winnipeg, P. (S. P. A.)—Le procès de R. B. Russell, accusé de conspiration séditieuse, sera probablement terminé à Noël. Douze témoins ont été examinés aujourd'hui. L'un d'eux, M. W.-R. Milton, des boulangeries Milton, a parlé de l'attitude tenue par l'échevin Queen, qui a ridiculisé la conduite du maire Gray.

M. J. G. Davies, surintendant de la compagnie de télégraphie du C. N. W., a parlé de la façon dont la compagnie procédait pour envoyer les messages télégraphiques pendant la grève.

M. Jess. E. Gough, propriétaire d'une mine de Drumheller, a certifié qu'il avait entendu dire à un socialiste de Calgary, que la commission Mathers, chargée de faire une enquête sur le coût élevé de la vie, était l'instrument du gouvernement capitaliste dont les jours, selon lui, étaient comptés.

M. W. M. Gordon, surintendant de la *Dominion Express*, a parlé de la grève des 206 employés de cette compagnie à Winnipeg le 15 novembre. La compagnie a dû placer un embargo sur les marchandises qui entraient et qui sortaient de Winnipeg.

Une foule considérable continue à assister aux audiences de la cour. Les agents chargés de maintenir l'ordre, ont dû expulser de la pièce certains auditeurs qui manifestaient, avec trop d'exubérance, leurs sympathies pour tel ou tel témoin.

Un imprimeur de Winnipeg a déclaré qu'il avait imprimé 25,000 copies du bulletin de la *One Big Union*. M. W. S. Thomson, gérant de la *Consumer's Ice Co.*, a parlé ensuite de la grève des charretiers, qui ne voulaient donner de la glace qu'à ceux qui se trouvaient sur une liste préparée par eux, et portant l'étiquette du conseil de l'union.

M. Howard Roslyn a été le témoin suivant. Alors qu'il était à peindre un canot sur ses chantiers, deux grévistes sont arrivés à lui et lui ont dit qu'il devait cesser de travailler ou demander un permis de travail au comité de la grève. Il s'est rendu au comité, mais le permis lui a été refusé.

Mike Barnl, propriétaire de restaurants, a dit qu'il avait été forcé dès le début de la grève, de fermer ses deux restaurants. D'autres témoins ont donné des témoignages dans le même sens.